

FICHE 6- LA SECURITE ROUTIERE

En savoir plus

→ Sur le chemin de l'école

C'est dûment constaté, les accidents sur le chemin de l'école se produisent plus au retour qu'à l'aller, et pas loin de la maison. Pour la bonne raison qu'arrivé dans sa rue, on se sent en confiance, on pense au goûter, à sa console de jeux. Bref, on se déconcentre.

→ Les zones 30

Elles se trouvent généralement dans les centres-ville. Ce sont des endroits très fréquentés par les piétons, avec des commerces, des habitations, des administrations. Comme tu peux t'en douter, la vitesse y est limitée à 30 km/h. La sécurité y est donc meilleure pour les piétons, les cyclistes, les livreurs. Ce qui ne dispense pas de rester vigilant ! Décrétées par les municipalités, les « zones 30 » sont signalées par des grands panneaux et sont équipées de totems, de portiques, de chicanes, ...

→ Quelques données !

En 20 ans, l'insécurité routière est à l'origine de :

- 80 millions d'accidents matériels
- 4 millions d'accidents corporels
- 5 500 000 blessés dont 1 400 000 blessés graves
- 220 000 tués

En 2002, 20 morts par jour dus aux accidents de la route.

Actuellement, en 50 ans de conduite :

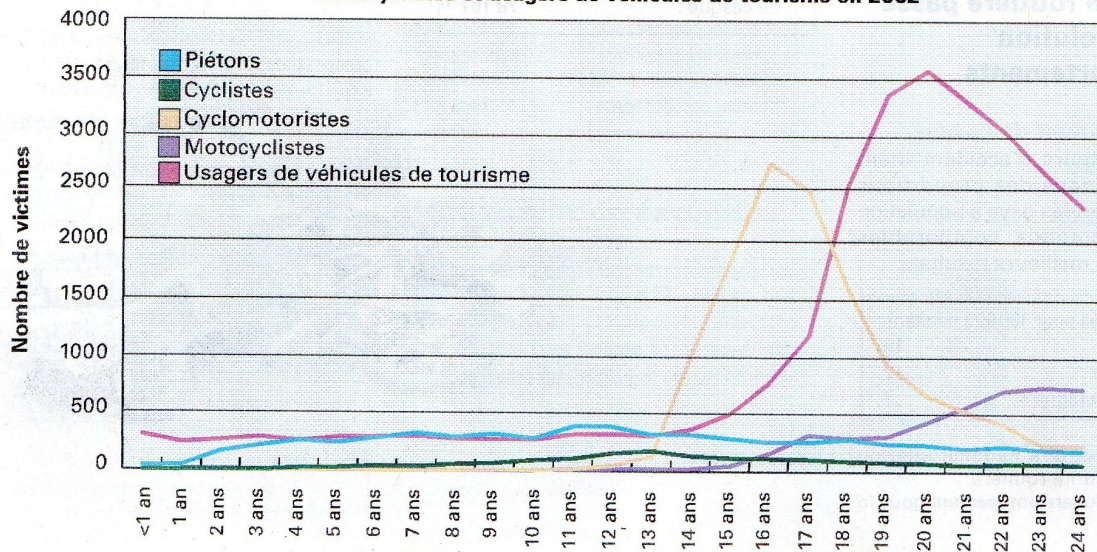
- 1 conducteur sur 3 risque d'être impliqué
- 1 conducteur sur 6 risque d'être blessé
- 1 conducteur sur 122 risque d'être tué

La société dans son ensemble est directement impliquée. Cependant, premières victimes, les jeunes représentent l'enjeu majeur de la sécurité routière. Chez les garçons de 10 à 19 ans, les accidents de la route est la 1^{ère} cause de mortalité (24%).

Les accidents de la route, il n'y a pas qu'en voiture qu'on peut être touché:

LES VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE ENTRE 1 ET 24 ANS

Nombre de victimes d'accidents survenus aux piétons, cyclistes, cyclomotoristes, motocyclistes et usagers de véhicules de tourisme en 2002



EN CLASSE

→ L'attestation de première éducation à la route (APER) dans les écoles maternelles et élémentaires

Cette attestation délivrée à l'issue de la scolarité primaire, valide l'acquisition de règles et de comportements liés à l'usage de la rue et de la route et à la connaissance de leur justification.

Pour organiser la mise en œuvre de cette attestation de première éducation à la route (APER), téléchargez toutes les informations sur <http://eduscol.education.fr/D0163/APER.htm#1>

NB : Dans chaque académie, dans chaque département et souvent dans les établissements scolaires et les circonscriptions du 1^{er} degré, l'éducation nationale a mis en place un correspondant « sécurité ». Bien informé de tous les problèmes relatifs à l'éducation à la sécurité routière, celui-ci peut vous aider à construire votre projet, à trouver les partenaires, un financement complémentaire ou une documentation.

→ Commande de la mallette « *Bicyclette et Sécurité* » (50 €) : www.preventionroutiere.asso.fr

→ La mise en œuvre de **la politique locale de sécurité routière** est placée sous la responsabilité du **Préfet** de chaque département. Celui-ci s'appuie sur **un chef de projet sécurité routière** et sur **un coordinateur sécurité routière**. Les collectivités territoriales (communes, groupements de communes, départements,

régions), compte tenu de leurs compétences spécifiques, ont un rôle essentiel. Les organismes socioprofessionnels (auto-écoles, entreprises, CRAM, établissements de santé...) et les associations sont aussi des acteurs importants dans la lutte contre l'insécurité routière.

→ **se renseigner sur les différents programme existants:**

- Le programme AGIR pour la sécurité routière
- L'opération LABEL VIE

→ La première **maison de la sécurité routière** a été mise en place en 2004 dans notre région. Il s'agit de celle de Gradignan en Gironde.

Elle est le fruit d'un partenariat entre la préfecture de la Gironde, le conseil régional d'Aquitaine, le comité social d'établissement de la Caisse des dépôts et consignation et de la participation de partenaires privés (Groupama Centre-Atlantique assurance et Renault Grand-Sud-Ouest).

POUR ALLER PLUS LOIN

www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr

www.institutsecuriteenfant.org

Mini-Quizz

● Un enfant met 6 à 8 fois plus de temps qu'un adulte à se rendre compte si un véhicule est à l'arrêt ou en mouvement.

vrai faux

(Il lui faut 3 à 4 secondes contre une demi-seconde pour un adulte)

● En voiture, la cause d'accident la plus importante est l'alcool.

vrai faux

(C'est la vitesse. Elle intervient dans 50% des accidents mortels ou graves. L'alcool est la deuxième cause d'accident)

● En voiture, réduire sa vitesse de 10%, c'est diminuer le nombre d'accidents mortels de :

10% 30% 40%